La droite européenne prête à tuer la biodiversité

Pierre angulaire de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité, le règlement sur la restauration de la nature est rejeté en bloc par la droite et l'extrême droite. Une opposition véhémente face à un texte pourtant en dessous de l'urgence environnementale.

Mediapart Floriane Louison le 15 juin 2023
https://www.mediapart.fr/journal/international/150623/la-droite-europeenne-prete-tuer-la-biodiversite?utm_source=global&utm_medium=social&utm_campaign=SharingApp&xtor=CS3-5

IlIl ne s'agit que de protéger, sans trop de contraintes, la nature. Mais le règlement sur la restauration de la nature, pilier de la stratégie de l'Union européenne (UE) en faveur de la biodiversité, fait l'objet d'une fronde forcenée des eurodéputé·es de droite et d'extrême droite. À les en croire, il s'agit de l'un des pires textes de la mandature parlementaire. *« Un texte hors sol »*, *« dangereux »*, *« une provocation »*, affirme l'eurodéputée Les Républicains (groupe PPE) et rapporteure du texte en commission agriculture Anne Sander. À l'approche de la campagne des européennes de 2024, ils affirment une position radicale en défense du monde économique contre l'urgence environnementale.

Avant d'être soumis au vote du Parlement européen en juillet, ce règlement a été examiné au sein de trois commissions parlementaires, celles de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement. Les deux premières ont rejeté en bloc le principe même du texte et n'ont pas voulu négocié. *« C'est du quasi-jamais-vu*, décrit Caroline Roose, eurodéputée Europe Écologie-Les Verts (EELV), rapporteure de l'avis de la commission pêche. *C'est-à-dire qu'il n'y avait aucun accord, aucun compromis possible. Même un texte peu ambitieux, détricoté par les pressions des uns et des autres, n'était pas possible. C'est l'idée même de faire quelque chose qui n'est pas passée. »*

La dernière commission environnement, réputée plus progressiste sur les questions écologiques, n'a pas rejeté l'idée mais elle ne l'a pas validée non plus, avec 44 voix pour le rejet et 44 voix contre le rejet, lors du vote jeudi 15 juin. Une égalité qui devrait permettre, selon les règles législatives européennes, un « sauvetage » d'extrême justesse du texte. Le tout au prix de négociations affolées de dernière minute qui ont largement affaibli les ambitions de base.

Une interminable série d'amendements de compromis ont en effet été soumis aux parlementaires de la commission. Après trois heures de vote à un rythme effréné, ils n'ont pas pu en venir à bout et la séance doit se poursuivre le 27 juin. Ce qui est également inhabituel au sein de l'hémicycle bruxellois.

80 % de la nature européenne va mal

Aujourd'hui, 80 % de la nature européenne est pourtant en mauvais état, selon un rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). On parle de forêts et de rivières qui se meurent, d'abeilles qui disparaissent. *« La majorité des habitats et des espèces protégées ont un état médiocre ou mauvais »*, souligne l'AEE.

En France, 17 % des espèces de faune et de flore sont menacées ou éteintes, et leur risque d'extinction a augmenté de 14 % en dix ans, selon les chiffres d'un récent rapport de l'Office français de la biodiversité (OFB). Derrière, il y a des conséquences directes pour nos sociétés. Avec l'effondrement des pollinisateurs, une grande partie des cultures est en danger. Le rétrécissement continu des forêts exacerbe les dérèglements climatiques. La pollution des cours d'eau impacte déjà la disponibilité de l'eau potable partout en Europe.

À lire aussi Ces eurodéputés qui bénéficient de la politique agricole commune et la votent
20 octobre 2020

Cet effondrement, largement documenté par la science, est le résultat des activités humaines : les gaz à effet de serre qui réchauffent la planète et déstabilisent la nature mais aussi l'usage massif des pesticides, la surexploitation des mers et des terres ou encore la bétonisation rampante des sols naturels. *« En France, ces pressions n'ont pas été réduites significativement et se sont, pour certaines, intensifiées pendant la dernière décennie »*, souligne l'OFB.

Un règlement peu ambitieux

L'ambition du règlement européen sur la restauration de la nature était de faire quelque chose, sans pour autant engager une révolution écologiste. Preuve de son approche pragmatique, il a été soutenu par une coalition d'entreprises, dont des géants de l'agroalimentaire tels que Unilever, Nestlé ou Coca-Cola.

« On est clairement en deçà de ce qui doit être fait, explique Swann Bommier, chargé de campagne chez Bloom, une ONG de protection des océans. *On est à des niveaux de folie où la droite refuse d'entendre parler d'une loi qui ne répond même pas vraiment aux enjeux. »*

Dans le texte de base, il s'agit de rendre obligatoire pour les États la mise en place d'ici à 2030 de mesures de restauration sur 20 % des terres et mers de l'Union européenne, les plus dégradées ou les plus stratégiques pour notre avenir. Par exemple, les écosystèmes qui ont le plus grand potentiel de stockage carbone, de prévention des catastrophes naturelles ou encore de production de nourriture.

« Ce règlement n'implique pas une augmentation des zones protégées, il n'inclut pas le concept de zones sensibles et il ne comprend aucun objectif de réduction des pesticides », liste le socialiste espagnol César Luena, négociateur en chef du Parlement pour ce règlement, dans une tribune publiée dans le journal espagnol *Público*.

Concrètement, il s'agit de *« supprimer des vieux barrages sur les rivières qui gênent inutilement les habitats des poissons, établir des haies ou des petits bosquets d'arbres sur des exploitations agricoles pour créer des refuges pour les insectes qui vont ensuite polliniser les cultures et travailler les sols, augmenter la diversité des essences forestières pour améliorer la résistance des forêts face aux maladies et donc aux feux, etc. »*, décrit de son côté le président de la commission environnement du Parlement européen, le macroniste Pascal Canfin (groupe Renaissance).

Un axe anti-écologie à Bruxelles

Mettre des haies ou des arbres dans les champs s'est transformé en menace intolérable dans les discours des eurodéputé·es de droite et d'extrême droite. *« Laisser des terres sans production à l'heure où la sécurité alimentaire est devenue un véritable enjeu pour les Européens m'apparaît totalement irresponsable »*, dénonce par exemple l'eurodéputée LR Anne Sander dans un communiqué du mercredi 14 juin. Ce dont il n'a jamais été question dans le règlement européen.

Il s'agit même de l'inverse : *« Les opposants à ces nouvelles réglementations affirment qu'elles auront des effets néfastes sur les agriculteurs, la pêche et la société en général, suggérant qu'elles menacent la sécurité alimentaire et suppriment des emplois. Non seulement ces affirmations manquent de preuves scientifiques, mais elles les contredisent même »*, expliquent trois mille scientifiques dans une lettre publiée le 14 juin.

« Une sorte de courses aux fake news *s'est engagée de la part de la droite et de l'extrême droite, largement alignées »*, dénonce Pascal Canfin, épinglant également les méthodes de la droite conservatrice pour saboter le texte. Après avoir claqué la porte des négociations, le chef du groupe

PPE (droite), Manfred Weber, aurait notamment menacé ses propres élu·es d'exclusion en cas de vote favorable à la nature.

À lire aussi « Pacte vert » : la droite européenne panique à l'idée de perdre le vote agricole
23 mai 2023

Le macroniste oublie de préciser que son groupe politique à Bruxelles, Renaissance, n'est pas en reste. En commissions agriculture et pêche, la quasi-totalité des député·es Renaissance a rejeté la proposition de règlement. Ils ont également été divisés au sein de la commission environnement, malgré leurs engagements en début de mandature de faire de la protection de la nature une priorité.

« Dans les faits, ce groupe n'a aucune colonne vertébrale écologiste. Chez Renaissance, sur l'écologie, on trouve à boire et à manger », estime l'ONG Bloom, qui a noté chacun·e des eurodéputé·es en fonction de leur performance écologique. Les notes des élu·es Renaissance vont d'un terrible 3,1/20 à un excellent 18/20.

« Cette réglementation est un exemple de ce rapport de force où droite et extrême droite travaillent ensemble contre l'écologie, et Renaissance est partagé, ce qui fait des majorités très faibles », analyse l'eurodéputée La France insoumise Manon Aubry. Une dynamique alimentée par les enjeux électoraux à un an des européennes, avec une droite prête à tout pour conserver le vote agricole. Et qui pose une question plus large sur les capacités de l'Europe d'avancer, dans ces conditions, sur les questions environnementales.